

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
COMTE CHARLEVOIX-CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Procès-verbal de la session régulière du conseil du Village de Sainte-Pétronille, tenue le lundi quatorze (14) janvier deux mille dix-neuf, à la mairie, à 20 heures et à laquelle sont présents monsieur Harold Noël, maire, messieurs Éric Bussière, Yves-André Beulé et Jean Côté, conseillers, ainsi que mesdames Marie-Claude Laflamme, Lison Berthiaume et Nancy Duchaine conseillères.

M. Harold Noël, maire, souhaite la bienvenue, constate le quorum, déclare la séance ouverte et fait la lecture de l'ordre du jour.

Mme Noëlline Tardif agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2019-001 **Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'assemblée régulière du 14 janvier 2019**

Il est proposé par Monsieur Éric Bussière et appuyé par Madame Lison Berthiaume d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée régulière du 14 janvier 2019 :

Ordre du jour de la session régulière
du conseil municipal, lundi le 14 janvier 2019
à la mairie, 20 heures

1. Mot de monsieur le Maire et remise des prix du concours « Que Sainte-Pétronille scintille »
2. Correspondance
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la session régulière du 3 décembre 2018
5. Adoption du procès-verbal de la session spéciale du 3 décembre 2018
6. Dépôt de document: Rapport sommaire de l'inspecteur en bâtiment du mois de décembre 2018
7. Ajustement salarial du directeur général/secrétaire-trésorier pour 2019
8. Ajustement salarial de l'adjointe au directeur général/secrétaire-trésorier pour 2019
9. Ajustement salarial de l'employé municipal Daniel Laflamme pour 2019
10. Ajustement salarial de l'employé municipal Stéphane Drolet pour 2019
11. Dossier lot 1-616
12. Lot 46-159 P
13. Pour nommer M. Yvon Beaulieu comme responsable de la bibliothèque la Ressource.
14. Piste de ski de fond
15. Piste de ski de fond – Achat d'une surfaceuse
16. Service incendie - Formation des pompiers

17. Surveillance de la patinoire
18. Comptes à payer
19. Divers
 - a) Telmatik
 - b)
 - c)
20. Période de questions
21. Levée de la séance

Jean-François Labbé
Directeur général/secrétaire-trésorier

ADOPTÉE

2019-002 **Adoption du procès-verbal de la session régulière du 3 décembre 2018**

Il est proposé par Monsieur Jean Côté et appuyé par Monsieur Yves-André Beaulé d'adopter le procès-verbal de la session régulière du 3 décembre 2018.

ADOPTÉE

2019-003 **Adoption du procès-verbal de la session spéciale du 3 décembre 2018**

Il est proposé par Monsieur Jean Côté et appuyé par Madame Marie-Claude Laflamme d'adopter le procès-verbal de la session spéciale du 3 décembre 2018.

ADOPTÉE

Dépôt de documents

Rapport sommaire de l'inspecteur en bâtiment du mois de décembre 2018

2019-004 **Ajustement salarial du directeur général/secrétaire-trésorier pour 2019**

Il est proposé par Monsieur Yves-André Beaulé et appuyé par Madame Lison Berthiaume d'augmenter le salaire du directeur général/secrétaire-trésorier pour l'année 2019 de 3.4 %.

ADOPTÉE

2019-005 **Ajustement salarial de l'adjointe administrative pour 2019**

Il est proposé par Madame Lison Berthiaume et appuyé par Madame Nancy Duchaine d'augmenter le salaire de l'adjointe administrative pour l'année 2019 de 5 %. Un ajustement de 1 \$ de l'heure sera ajouté à son salaire horaire lors de la prise en charge de la mairie lors de l'absence du directeur général.

ADOPTÉE

2019-006 **Ajustement salarial de l'employé municipal Daniel Laflamme pour 2019**

Il est proposé par Madame Lison Berthiaume et appuyé par Yves-André Beaulé d'augmenter le salaire de l'employé municipal Daniel Laflamme pour l'année 2019 de 3.4 %.

ADOPTÉE

2019-007 **Ajustement salarial de l'employé municipal Stéphane Drolet pour 2019**

Il est proposé par Madame Lison Berthiaume et appuyé par Monsieur Yves-André Beaulé d'augmenter le salaire de l'employé municipal Stéphane Drolet pour l'année 2019 de 8 %. De plus l'employé sera inscrit régime d'épargne collective de la municipalité.

ADOPTÉE

2019-008 **Dossier lot 1-616**

Attendu que le procureur de la municipalité doit émettre un avis juridique sur le statut du terrain vacant correspondant au lot # 1-616 ;

Il est proposé par Madame Marie-Claude Laflamme et appuyé par Monsieur Jean Côté de nommer le cabinet d'avocats Jolicoeur-Lacasse comme mandataire dans ce dossier;

ADOPTÉE

2019-009 **Lot 46-159 P**

Attendu que le lot 46-159 P appartient à la Municipalité et qu'il était à l'origine destiné à la formation d'une nouvelle rue parallèle à la rue d'Orléans ;

Attendu que le projet de rue ne s'est jamais concrétisé ;

Attendu qu'il y a trente ans, la Municipalité avait cédé des sections du lot 46-159-P à des propriétaires riverains intéressés à l'obtenir ;

Attendu que le transfert avait été effectué au montant de 1 \$ et que les frais reliés à la transaction avaient été assumés par ces propriétaires riverains ;

Attendu que Mme. Chantal Perreault est un propriétaire riverain du lot 46-159-P ;

Attendu que Mme Chantal Perreault souhaite obtenir la section de ce lot située sur les limites de sa propriété ;

Attendu que Mme. Chantal Perreault a envoyé une promesse d'achat à la Municipalité;

En conséquence, il est proposé par Madame Marie-Claude Laflamme et appuyé par Madame Nancy Duchaine de céder une partie du lot 46-159-P aux conditions suivantes

1. La partie du lot 46-159-P qui sera cédée est celle qui est délimitée par la propriété qui se réfère au matricule 5790-45-9039, c'est-à-dire en face des lots 46-162 et 46-19
2. La cession se limite aux lots enclavés ;
3. La cession se limite à la largeur du lot possédé par le demandeur ;
4. La transaction est au montant de 1 \$ avec tous les frais (arpentage, acte notarié et autres) à la charge de l'acheteur ;
5. La transaction est sujet aux normes prescrites par la CPTAQ et le MCC ;

6. Il ne peut y avoir d'effets sur les distances séparatrices pour les activités agricoles.

ADOPTÉE

2019-010 **Responsable de la bibliothèque**

Attendu que madame Lise Paquet termine son mandat comme responsable de la bibliothèque;

Attendu que le Conseil doit nommer un responsable pour la bibliothèque ;

En conséquence, il est proposé par Madame Marie-Claude Laflamme et appuyé par Monsieur Yves-André Beaulé de nommer Monsieur Yvon Beaulieu comme responsable de la bibliothèque la Ressource.

ADOPTÉE

2019-011 **Entretien de la piste de ski de fond**

Attendu que la municipalité possède une piste de ski de fond ;

Attendu que cette piste doit être entretenue lors de la saison hivernale ;

En conséquence, il est proposé par Madame Nancy Duchaine et appuyé par Monsieur Yves-André Beaulé d'accorder l'entretien de la piste de ski de fond à monsieur Zacharie Garneau aux conditions suivantes:

- Le paiement de 2 999 \$ sera fait en deux versements de 1 499.50 \$. Un qui sera fait en février 2019 et l'autre en avril 2019 ;
- La Municipalité se réserve le droit d'accorder le contrat à une autre personne en cours de saison si la piste n'est pas correctement entretenue. Dans cette éventualité, le paiement du second contracteur sera prélevé à même le montant accordé à M. Garneau.

ADOPTÉE

2019-012 **Piste de ski de fond – Achat de la surfaceuse**

Attendu que la municipalité possède une piste de ski de fond ;

Attendu que cette piste doit être entretenue lors de la saison hivernale ;

En conséquence, il est proposé par Madame Nancy Duchaine et appuyé par Monsieur Yves-André Beaulé d'acheter la surfaceuse de M. Gabriel Gosselin pour un montant de 600 \$.

ADOPTÉE

2019-013 **Engagement de M. Jean Fiset comme surveillant de patinoire**

Il est proposé par Madame Marie-Claude Laflamme et appuyé par Monsieur Yves-André Beaulé d'engager M. Jean Fiset comme surveillant de patinoire au tarif de 15 \$ de l'heure.

ADOPTÉE

2019-014 **Engagement de M. Yvon Pageau comme surveillant de patinoire**

Il est proposé par Monsieur Éric Bussière et appuyé par Madame Lison Berthiaume d'engager M. Yvon Pageau comme surveillant de patinoire au tarif de 15 \$ de l'heure.

ADOPTÉE

2019-015 **Engagement de Mme Léonie Côté comme surveillant de patinoire**

Il est proposé par Madame Marie-Claude Laflamme et appuyé par Monsieur Yves-André Beaulé d'engager Mme Léonie Côté comme surveillant de patinoire au tarif de 15 \$ de l'heure.

ADOPTÉE

2019-016 **Comptes à payer**

Il est proposé par monsieur Yves-André Beaulé et appuyé par Monsieur Éric Bussière de payer les comptes suivants :

| | |
|--------------------------------------|-------------------------------|
| André Goulet | 807.05 |
| Association québécoise d'urbanisem | 162.11 |
| Bell Mobilité | 92.99 |
| CIMA | 2 299.50 |
| Coupe-feu du Québec | 327.68 |
| Deneigement T.J. | 26 061.00 |
| Desjardins Sécurité Financière | 422.56 |
| Distribution JFC | 99.00 |
| Éco génie | 1 017.53 |
| Fond d'information sur le territoire | 20.00 |
| Huiles Simon Giguère | 1 698.31 |
| Hydro Québec | 851.50 |
| Janiel | 224.15 |
| Jean-François Labbé | 977.29 |
| JMD Excavation | 3 349.72 |
| Jolicoeur Lacasse | 3 511.72 |
| Marie-Maude Chévrier - Urbanisme | 578.40 |
| Ministre des finances du Québec | 77.03 |
| Morency, Société d'avocats | 122.98 |
| MRC (ordures) | 7 770.00 |
| MRC (journal) | 574.67 |
| MRC (assurance salaire) | 1 180.64 |
| MRC (Tenue à jour) | 4 570.11 |
| Noëlline Tardif | 252.89 |
| Petite caisse | 921.77 |
| Pneu Ratté | 257.36 |
| Premier Tech | 1 379.70 |
| Produits Capital | 100.48 |
| Receveur général Canada | 1 027.78 |
| Restaurant le Montagnais | 1 525.15 |
| Retraite Québec | 205.39 |
| Revenu Québec | 2 693.48 |
| Salaires - Employés | 9 806.17 |
| Salaires - Élus | 4 180.50 |
| Spécialiste stylo | 183.14 |
| Stéphane Drolet | 486.15 |
| Trafic Contrôle | 991.72 |
| Uni coop | 91.34 |
| Videotron | 167.84 |
| Wolters Kluwer | 700.35 |
| Total | <u><u>83391.13</u></u> |

2019-017 **Levée de la session**

La levée de la session est proposée par monsieur Éric Bussière à 21 heures 24 minutes.

ADOPTÉE

Noëlline Tardif
Adjointe au Directeur général/
secrétaire-trésorier

Harold Noël, maire

